Créer des structures en vannerie

PUBLIC CIBLE

Paysans et porteurs de projets

OBJECTIFS

-concevoir des aménagements paysagers en s'appuyant sur une ressource issue de la ferme
-imaginer des structures végétales artistiques, originales et reproductibles

PRÉ-REQUIS

aucun

CONTENU

Le matin :
-Présentation des matériaux et des techniques de plessis
-Implantation du projet
-Préparation des matériaux

L'après midi :
-Travaux pratiques
-Pérennisation de la structure

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie et pratique: construction d'une arche, d'une porte et d'une cloture

MOYENS MATÉRIELS

Fournis (prenez votre sécateur)

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert,qualiopi

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Adear des Landes

DURÉE : 7h jour(s)

DATE LIMITE : 20/01/2027

MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Adhérent	**10€ €**
Non adhérent	**20€ €**
Non agricole	**140€ €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Contactez nous, nous verrons ensemble la meilleure solution

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Sophie Ducher
sophie.ducher@adear40.fr
ADEAR des Landes

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
21/01/2027	40 Landes	Benjamin Louveau, artiste du végétal, artisan vannier et architecte

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques | Autres


FORMATION
91 % de satisfaction globale en 2026
CRÉER DES STRUCTURES EN VANNERIE
21 janvier 2027
9h / 17h
40 700 Saint Cricq Chalosse
Durée : 7h
Aucun pré-requis
Tarif : 140 €
Pour les paysans et les porteurs de projet dont le PPP le permet, Vivéa prend en charge la participation
+ 20€ pour les non-adhérents et 10€ pour les adhérents
Infos et inscriptions :
sophie.ducher@adear40.fr
07 62 06 72 78
Toute situation de handicap sera prise en compte (contactez Camille Leuret : formation@ardearna.org 07 84 80 83 88)
CGS + règlement intérieur : agriculturepaysanne.org/Formation-1418
Objectifs :
concevoir des aménagements paysagers en s'appuyant sur une ressource issue de la ferme
imaginer des structures végétales artistiques, originales et reproductibles
Le matin :
Présentation des matériaux et des techniques de tressage
Implantation du projet
Préparation des matériaux
L'après midi :
Travaux pratiques
Pérennisation de la structure
Intervenant : Benjamin Louveau, artiste du végétal, artisan vannier et architecte
ADEAR DES LANDES
ARDEAR AQUITAINE
Vivéa
CAPIAT